fédération des services publics

la cgt

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE : JE VOTE CGT !






## Filière sportive : mes missions ont un sens, mon vote aussi !

**Partout en France, les syndicats CGT et leurs représentant.es au sein des instances paritaires locales et nationales portent les besoins, les aspirations et les revendications des personnels. Ils mènent la bataille revendicative pour améliorer les conditions de travail et de vie de toutes et tous.**

La compétence du sport est partagée entre plusieurs collectivités territoriales qui selon leur budget n'y accorde les mêmes moyens. La CGT constate que, comme pour la culture, le sport devient vite une variable d'ajustement dans les budgets de ces dernières.

A l'heure de l'austérité programmée par les budgets de l'Etat, impactant les collectivités territoriales ainsi que leurs établissements publics, les moyens financiers dédiés au sport ne sont pas une priorité. Or, le sport doit pouvoir être accessible à toutes et tous avec des personnels qualifiés et rémunérés, dans des équipements sportifs adapté.es et fonctionnels répondant aux enjeux environnementaux.

La Fonction publique répond donc à un enjeu de société et de santé publique en permettant à chacun.e la pratique d'une activité sportive encadrée. Si cela est possible, c'est grâce aux **opérateurs**, aux**éducateur·ices** et **conseillers des activités physiques et sportives (APS)** qui organisent et dispensent des activités auprès des usager.ers soit individuellement soit collectivement, comme des groupes scolaires.

C'est le cas pour la pratique du *« savoir nager »*. En effet, apprendre à nager fait partie des savoirs fondamentaux, à acquérir à l'école élémentaire jusqu'à l'entrée au collège, tel que savoir lire, écrire et compter. Le fait de savoir nager est devenu non seulement une nécessité au regard des centaines de noyades par an et un marqueur social.

En ce sens, le fait que des villes ne possèdent pas d'équipements sportifs ou n'ont pas suffisamment de personnels crée des inégalités. En effet, il manque approximativement entre 4000 et 5000 ETAPS spécialités maître nageurs sauveteurs (Educatrices.eurs Territoriaux Activités Physiques et Sportives) pour répondre aux besoins de la population.

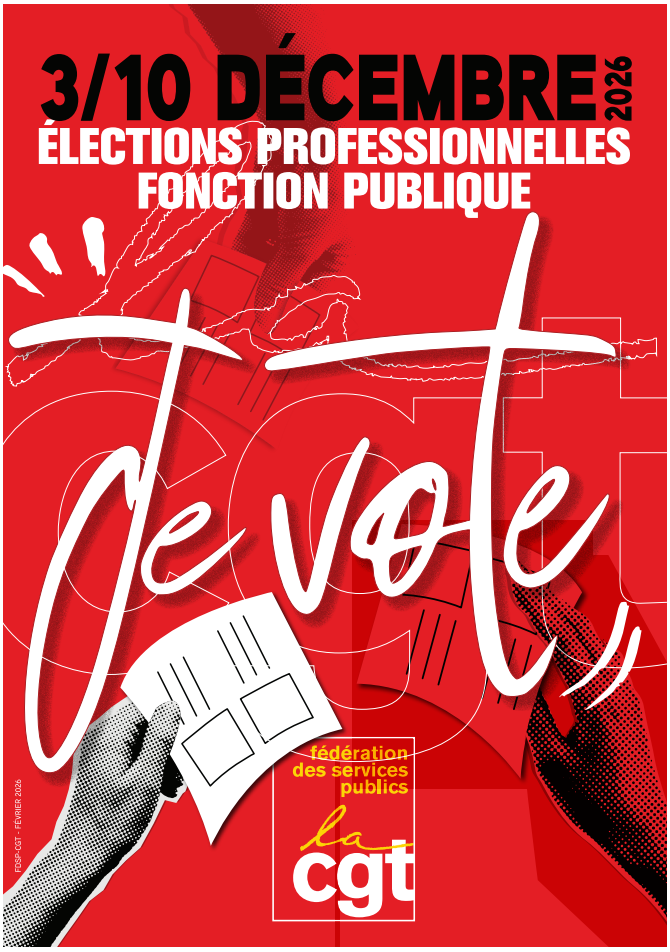
Au-delà du manque de personnel, les agent.es et les salarié.es rencontrent des situations diverses dans leur collectivité ou établissement publics concernant leurs conditions de travail et salariales.
Comme d'autres, ils et elles sont confronté.es à la précarité avec une augmentation des contractuel.les et des vacataires, sur des contrats de plus en plus courts. L'évolution professionnelle sur le cadre de l'emploi est limité ce qui contraint, parfois, les agent.es se dirigent la filière administrative notamment pour prendre des postes de directions.

**LA CGT REVENDIQUE :**

- **Recrutement et titularisation des personnels APS pour répondre aux enjeux société et de santé publique**
- **Titularisation de l'ensemble des agent.es de la filière sportive**
- **Amélioration des conditions de travail**
- **Point d'indice à 6,50€**
- **Une prise en compte de la pénibilité par une baisse du temps de travail avec maintien voire augmentation de la rémunération**

**Pas de service public de qualité sans agent.es respecté.es, reconnu.es et correctement rémunéré.es ! Pour être forte et efficace, pour assurer sa présence auprès des agent.es et des salarié.es dans toutes les instances CST, les CSE, les CAP, en CCP*, pour que nos revendications soient entendues et validées par les pouvoirs publics, nous devons être encore plus forts :**

*CST : Comité Social Territorial, CSE : Comité Social Economique, CAP : Commission Administrative Paritaire, CCP : Commission Consultative Paritaire




fédération des services publics la cgt

# MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI

## DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

# JE VOTE CGT !

**Connaissez vos droits, lisez notre guide «Droits des agents» en scannant le QR code**

**Pour vous syndiquer en ligne, scannez le Flashcode!**